Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 22 octobre 2026

Délibération DB-252-2026

Objet : Projet de mandat 2026-2032 de Saint-Brieuc Armor Agglomération « Terre d'attachement, territoire d'ambition »

L'an 2026 le 22 octobre à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane BRIEND.

Le Secrétaire de séance est Madame Sylvie GUIGNARD.

MEMBRES PRESENTS

Stéphane BRIEND, Vincent ALLENO, Victor BONNOT, Sylvie GUIGNARD, Arnaud LE BRETON, Olivier CHASTEL, Thibaut GUIGNARD, Thierry SIMELIERE, Marcel SERANDOUR, Fanny YOUNSI, Michel LE DUAULT, Jean-Marc LABBE, Cigdem AKTAS, Laurence ANDRE, Marina ANDRE, Loïc BARBOT, Abdel BELARBI, Bruno BEUZIT, Adil BOUKLATA, Patricia BRIAND-FALLER, Olivier COLLIOU, Sylvie CONAN, Mari COURTAS, Bernard CROGUENNEC, Caroline DANIEL, Stéphane FAVRAIS, Frédérick FRANCILLETTE, Pascale GALLERNE, Hervé GUIHARD, Boris GUILLOU, Richard HAAS, Michelle HAICAULT, Christian JOLLY, Joël LE BORGNE, Isabelle LE GALL, Catherine LEMAITRE, Sandra LE MEUR, Laurent LUTSE, Laurence MAHE, Olivier MEROT, Nicole OGER, Stéphane OLLIVIER, Marie PASCO, Catherine PERICHON, Michel PETRA, Marc PICQUETTE, Philippe PIERRE, Emma POEDRAS, Pascal PRIDO, Christian RANNO, Alain RAULT, Guillaume REBILLARD, Marie-hélène REGNIER, Robert ROLANDO, Thierry TARDIEU, Loïc TARDY, David TOLLEMER, Valérie TRAISSAC

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Nathan GUINARD pouvoir à Olivier CHASTEL, Stéphanie BILLON pouvoir à Caroline DANIEL, Violaine CATHELIER pouvoir à Philippe PIERRE, Mickaël COSSON pouvoir à Stéphane BRIEND, Laurent GUEGAN pouvoir à Fanny YOUNSI, Karine GUGUEN pouvoir à Arnaud LE BRETON, Isabelle IMBERT pouvoir à Boris GUILLOU, Aline LE BOEDEC pouvoir à Hervé GUIHARD, Thibaut LE HINGRAT pouvoir à Stéphane FAVRAIS, Raphaël LE MEHAUTE pouvoir à Catherine LEMAITRE, Carine MEROT pouvoir à Olivier MEROT, Jean Charles MINIER pouvoir à Marc PICQUETTE, Pascale RIMAURO pouvoir à Sylvie GUIGNARD,

MEMBRES ABSENTS

Hugues LESAGE

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de présents : 58
Nombre de votants : 71

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 22 octobre 2026

Délibération DB-252-2026

Rapporteur : Monsieur Stéphane BRIEND

Objet : Projet de mandat 2026-2032 de Saint-Brieuc Armor Agglomération « Terre d'attachement, territoire d'ambition »

EXPOSE DES MOTIFS

Contexte

Le Projet de mandat 2026-2032 s'inscrit dans une ambition simple : faire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, une terre d'attachement et un territoire d'ambition. S'inspirant des projets de territoire antérieurs, il donne des impulsions nouvelles propres à ce nouveau mandat.

Dans un contexte budgétaire contraint, Saint-Brieuc Armor Agglomération se doit de porter un projet de mandat répondant aux aspirations de ses communes et habitants, affirmant sa place en Bretagne et la préparant aux défis de demain.
Une vision partagée est indispensable pour assurer le dynamisme de l'action publique, garantir une cohérence stratégique et valoriser les atouts réels de notre territoire. Ce projet de mandat doit donc incarner une ambition collective, et fédérer l'ensemble des acteurs du territoire - élus, agents, habitants, collectivités et entreprises autour d'objectifs concrets et mesurables, pour transformer les défis en leviers de développement et d'attractivité.

Le projet de mandat dessine un cadre de référence pour la mise en œuvre de nos politiques publiques et de nos actions.

La démarche

L'élaboration du Projet de mandat 2026-2032 s'est appuyée sur une méthode partagée et un calendrier rigoureux, permettant une mise en mouvement rapide de l'Agglomération.
Dès avril 2026, des réunions territoriales avec les élus municipaux ont permis d'entendre et recueillir les besoins exprimés et de présenter le fonctionnement de l'Agglomération.

Le 3 septembre 2026, le Bureau communautaire a validé la méthode de définition du Projet de mandat puis lors des Bureaux communautaires des 17 et 24 septembre 2026, l'impulsion nouvelle portée par des axes structurants.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

Les lettres de mission par vice-présidence, élaborées à partir des échanges entre le Président et les vice-présidents, ont été transmises le 10 septembre 2026 pour un travail avec les conseillers délégués et les directions de l'Agglomération.

Désormais, une phase de déclinaison opérationnelle va s'ouvrir pour définir les différentes actions à mener durant les 6 prochaines années au travers de feuilles de routepouvant être adoptées en cours de mandat.
L'aboutissement de ce process se caractérisera par la mise en forme d'un projet de mandat à destination de différents publics (élus et agents ; habitants ; collectivités et entreprises).
Un suivi régulier par le bureau communautaire évaluera l'avancement du projet de mandat, garantissant ainsi une mise en œuvre dynamique et ajustée aux réalités du territoire.

L'ambition, un projet de mandat pour :

→ Agir au service des communes, les impliquer dans les choix et projets de l'Agglomération, accroître les services aux communes
→Développer la qualité de vie au service de tous et au profit de l'attractivité de l'agglomération
→ Promouvoir un développement équilibré, harmonieux et dynamique des espaces urbains, ruraux, littoraux tenant compte des spécificités de chacun, en veillant à la vitalité des communes
→ Être un acteur anticipant les transitions : démographique, écologique et numérique
→ Renforcer le rôle de l'agglomération et celui de la ville de Saint-Brieuc, comme pôle du développement de la Bretagne, affirmer notre position en Bretagne
→ Être acteur de la coopération territoriale avec les autres intercommunalités, le Département, la Région
→ Fixer des objectifs clairs et évaluer l'action publique

Les axes prioritaires

Le Projet de mandat 2026-2032 « Terre d'attachement, territoire d'ambition » s'articule autour de 4 axes, et d'objectifs prioritaires :

Axe 1 : Sortir de notre timidité et porter haut notre ambition

Affirmer SBAA comme pôle structurant de la Bretagne Nord, 4ème pole urbain en Bretagne.

Objectifs prioritaires
→ Développer et valoriser notre position de carrefour économique et logistique, un des principaux pôle urbain de Bretagne, renforcer les infrastructures (port, aéroport, pôle gare de Saint-Brieuc) ;
→ Construire une marque territoriale forte, s'appuyer sur une communauté d'ambassadeurs, se doter d'une signature économique, culturelle et sportive propre à l'Agglomération, notamment par le développement de grands événements ;
→ Agir par influence en portant collectivement une vision partagée et des projets structurants et exemplaires. Prendre notre place dans les instances et les réseaux, avec un dialogue renforcé avec la ville centre sur les projets rayonnants actuels et futurs. Affirmer une ambition claire sur les équipements structurants tels que le port ou l'aéroport ;
→ Renforcer les coopérations régionales et européennes pour innover et peser sur les enjeux d'avenir (mobilités, transition écologique, développement économique).

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

Axe 2 : Un territoire où l'on choisit de vivre

Maintenir et attirer les jeunes et les familles.
Un territoire où l'on peut vivre mieux, entreprendre mieux et concilier réussite professionnelle et qualité de vie.
Un territoire capable de retenir ses habitants (jeunes, actifs, familles) et d'en attirer de nouveaux, en misant sur l'emploi local, les filières d'excellence, un écosystème économique et ESRI attractif, un cadre de vie de grande qualité.

Objectifs prioritaires

→ Attirer de nouveaux habitants (étudiants, jeunes actifs, familles, cadres) : faire venir et faire revenir les talents par le renforcement de l'économie/emploi, et grâce à une posture de prospection et d'accueil, d'une offre de logements diversifiée et adaptée à tous les âges de la vie, de solutions de mobilité pour les actifs, et la valorisation renforcée de la qualité de vie ;
→ Faire de SBAA un territoire où l'on « fait carrière » en renforçant un écosystème économique, d'enseignement supérieur, de recherche-développement et de formation des salariés. Développer les moteurs externes de croissance, attirer des entreprises extérieures (grandes entreprises, start-up). Conforter l'économie existante, soutenir les acteurs économiques, industriels, artisanaux (accompagnement, reprise, installation, soutien à l'entreprenariat) ;
→ Développer des filières d'excellence ciblées (agroalimentaire, santé animale, économie maritime, énergies marines, numérique, cybersécurité industrielle...) et soutenir la recherche et l'innovation, capitaliser sur la technopole Innozh.

Axe 3 : Un territoire moteur pour la préservation des ressources, la décarbonation de nos activités, et l'adaptation au dérèglement climatique

Accélérer la transition écologique, en faire un axe transversal des politiques publiques

Objectifs prioritaires

→ Accélérer la transition énergétique du territoire via le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sobriété, le déploiement des mobilités décarbonées, la rénovation énergétique du bâti ;
→ Préserver la ressource en eau sur le long terme, anticiper l'adéquation entre les projets portés par l'Agglomération et les besoins futurs ;
→ Préserver le foncier et les terres agricoles. S'outiller pour permettre la déclinaison opérationnelle du PLUi. Accompagner la transition agricole et alimentaire durable ;
→ Accompagner les entreprises pour sécuriser leurs besoins en ressources (économie circulaire, développement durable, décarbonation) ;
→ Réduire notre production de déchets en développant les solutions alternatives de tri et de réemploi ;
→ Adapter le territoire au dérèglement climatique dans nos modes d'aménagement, en préservant la biodiversité et valorisant nos espaces naturels, en anticipant l'érosion du trait de côte.

Axe 4 : Faire ensemble pour toutes et tous!

Renforcer la proximité des services à la population.
Permettre à tous les habitants un accès équitable au logement, aux services publics, aux soins et à la santé, aux côtés des communes, garantissant une qualité de vie optimale.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

Objectifs prioritaires

→ Faciliter l'accès aux services essentiels pour tous les habitants, en combinant proximité physique et amélioration des outils numériques ;
→ Accompagner les jeunes et les familles, lutter contre la précarité des jeunes
→ Améliorer la qualité de vie des seniors et valoriser leur rôle ;
→ Garantir la bonne santé des habitants du territoire, par le renforcement de l'offre de soins et les actions de prévention ;
→ Renforcer la vitalité des cœurs de communes, et leur place centrale dans le renforcement des liens sociaux, des liens intergénérationnels, du partage culturel et sportif, du dynamisme des commerces, de l'offre de logement ;
→ Associer les communes et les forces vives du territoire à nos politiques publiques.

Ces priorités seront mises en œuvre par l'action de chaque vice-président et de ses conseillers délégués, au travers des lettres de mission confiées par le Président à chacun de vice-présidents.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

DELIBERATION

VU la délibération du projet de Territoire DB-192-2018 en date du 5 juillet 2018 ;

VU la délibération du projet de Territoire DB-147-2021 en date du 12 juillet 2021 ;

VU la révision à mi-parcours du projet de Territoire 2021-2030 réalisé au deuxième semestre 2023 et ayant donné lieu à une synthèse actualisée et une déclinaison opérationnelle ;

CONSIDERANT la mobilisation du Bureau Communautaire pour l'élaboration du Projet de mandat 2026-2032 et la mobilisation des agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le Projet de Territoire 2021-2030 au vu des dernières élections municipales et des nouveaux enjeux ;

CONSIDERANT l'urgence d'agir pour répondre aux défis démographiques, économiques et climatiques ;

CONSIDERANT l'importance d'un positionnement clair et d'un récit différenciant pour affirmer la singularité de SBAA en Bretagne ;

Le Bureau statutaire saisi en date du 8 octobre 2026 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

VALIDE les axes prioritaires du Projet de mandat 2026-2032.

APPROUVE et ADOPTE le Projet de mandat 2026-2032.

DIT que le Projet de mandat 2026-2032 est le document de référence de l'intercommunalité qui constitue le fondement du travail de l'administration.

DIT que le Projet de mandat 2026-2032 et les différents documents planificateurs et stratégies communautaires devront s'accorder.

DIT que le Projet de mandat 2026-2032 devra être pris en compte dans les différents documents budgétaires, financiers et fiscal.

DIT que le Projet de mandat 2026-2032 fera l'objet d'une déclinaison opérationnelle d'ici au 1er trimestre 2027.

DIT que le Projet de mandat 2026-2032 fera l'objet d'une communication et diffusion adaptées à différents publics cibles au 1er trimestre 2027, dans une démarche de clarification et de lisibilité.

DIT que le Bureau communautaire devra suivre dans la durée la déclinaison et la mise en œuvre des orientations du Projet de mandat.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20261022-DB_252_2026-DE

DIT que la présente délibération sera publiée conformément aux dispositions des articles L.5211-3, L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Présents : 58	Pouvoirs : 13	Total : 71	Exprimés : 71
Voix Pour : 53	Voix Contre : 0	Abstention : 18	Ne prend pas part au vote : 0

Saint Brieuc,
le 22 octobre 2026

Le secrétaire de séance

Sylvie GUIGNARD

Président,

Stéphane BRIEND